

ASPECTS DE LA CIVILISATION ISLAMO - ARABE : ROLE DE LA LANGUE ARABE ET DE LA CONSCIENCE SPIRITUELLE DANS LA FORMATION DE L'ETAT MAROCAIN

PAR LE PROFESSEUR : ABDELAZIZ BENABDALLAH

L'éminent professeur Henri TERRASSE s'est penché sur l'étude de l'histoire du Maroc et a eu le mérite incontesté d'élaborer une synthèse digne de toute estime, dans son ouvrage intitulé « L'Histoire du Maroc, des origines à l'établissement du Protectorat français ».

Nous tenons à lui rendre sincèrement hommage, quoique nous ayons des divergences de vues sur un grand nombre de points qui touchent à la quintessence même de notre Histoire. M. TERRASSE a parié, entre autres, de ce que ses prédecesseurs, tels les GAUTIER, les SURDON, les MONTAGNE ou les MASQUERAY, avaient appelé « le sens biologique de la patrie » chez les Arabes, les Berbères et d'une façon générale chez les Asiatiques ». Cette thèse tend à expliquer et à soutenir ce que M. TERRASSE n'a cessé de clamer tout le long de son ouvrage, à savoir

que « les Berbères, même lorsqu'ils fondèrent et maintinrent, quelque temps, un Empire, ne surent s'élever ni à la notion d'Etat ni à celle de Nation » (tome I, p. 28). « Moins encore qu'un Etat, le Maroc n'a réussi à devenir une Nation » (tome II, p. 422). C'est que « pour les Berbères, comme pour bien d'autres peuples - affirme notre auteur - la patrie n'est pas la terre, le sol des ancêtres, mais la race... Les grandes forces historiques du Maroc furent des unités ou des groupements ethniques qui ne s'inscrivent pas toujours dans un cadre territorial ».

GAUTIER, dérouté par cet esprit de corps qui caractérise, d'après IBN KHALDOUN, les rapports entre les nomades moghrébiens, crut devoir donner un sens biologique à tout le passé humain de l'Oriental, à toute son histoire (1). Il a ainsi généralisé trop hâtivement « cet esprit » qui devait être, à l'origine, cir-

(1) Parlant des Arabes nomades, Gustave Le Bon dit : « J'ai causé bien des fois avec eux... ; il m'a semblé que leur conception de l'exercice valait certainement celle de beaucoup d'Européens fort civilisés » (Civilisation des Arabes, p. 42).

conscrit à des montagnards de l'Atlas ou à des sahariens qui pratiquaient le nomadisme ; car, au sens même de l'auteur des *Prolegomena* à la considérabilité des nomades. Mais de là à considérer le groupe nomade comme abstrait de son substratum régional, il n'y a qu'un pas que des sociologues orientalistes avaient vite franchi. Il est vrai que le nomadisme ne connaît pas de patrie dans l'acception étroite et occidentale du mot. Mais il est non moins vrai que le nomade qui évoluait dans un cadre géographique « large », ne s'y plaisait justement que grâce à l'homogénéité des décors, qui, au Maghreb el Aksa s'identifiaient curieusement avec l'unité ethnique. A supposer même que l'explication biologique soit adéquate au nomade, que dirait-on du sédentaire qui est le vrai noyau de la nation organisée, le véritable support de l'Etat maghrébin ? « Les sédentaires - dit A. GLEYZE dans sa *Géographie élémentaire de l'Afrique du Nord* - sont des cultivateurs opiniâtres fortement attachés à la terre sur laquelle ils ont bâti les maisons et pour laquelle ils ont l'amour du vrai paysan ». GAUTIER lui-même - affirme - sans ambages - que l'amour du sol, le patriotisme, est un sentiment de sédentaire :

D'après FUSTEL DE COULANGES, il y a à la base de la cité antique, petite patrie, le tombeau, la maison et le champ. Ne rencontrons-nous pas les mêmes éléments chez le sédentaire maghrébin et chez, d'ailleurs, bon nombre de nomades non sahariens où l'agadir, entrepôt familial, est un reflet de leur fixation au sol dont ils ne s'éloignent que, périodiquement, pour des besoins de transhumance (2).

R. MONTAGNE (dans les *Berbères du Sud et le Maghreb*, avant-propos, p. VIII), en partant de ce fait dominant qu'est le rassemblement des Chleuh en villages ou hameaux, c'est-à-dire la sédentarisation de ces Berbères, entreprend de montrer que « les hameaux primitifs de l'Aurès, les villages pittoresques et animés de la Kabylie, les villes silencieuses du Mzab représentaient chez les sédentaires de l'Algérie les étapes successives de la formation des cités, en suivant une progression analogue à celles qu'ont pu connaître la Grèce et la Rome primitive ». MASQUERAY développe la même idée dans sa thèse sur « la formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie » (Paris 1886). De même pour les montagnards, car R. MONTAGNE spécifie que « la tribu de plaine se trouve disposée à l'image de celle qui était depuis longtemps fixée dans l'Atlas ». « De ce que les Berbères sédentaires sont (dit G. SURDON dans ses *Institutions et Coutumes des Berbères du Maghreb*, p. 295) extrêmement attachés à leur sol ingrat qui leur est d'autant plus cher qu'il faut déployer davantage d'efforts pour en extraire de quoi vivre, on en conclut qu'il existait, comme chez nous, mais à un degré plus élémentaire, des liens entre le sol et ses habitants, en un mot que de la sédentarisation résultait la formation d'une patrie non pas aussi développée que celle dont nous avons le sentiment mais du moins de même nature ». Mais SURDON n'hésite pas, toutefois, à prétendre que « l'attachement profond que l'on a pour le coin de terre où l'on est né, que l'on a cultivé de ses mains, et pour la défense duquel on est prêt à mourir les armes à la main, ne saurait servir de base au sentiment territorial de la cité et de la patrie qui est le nôtre ».

(2) Le transhumant atlassien était installé à demeure, les silos qui « sont plus souvent constitués par des constructions dont la réunion forme des villages », sont surveillés par des gardes « qui exercent leurs fonctions pendant la durée de la transhumance, c'est-à-dire pendant trois saisons sur quatre. Les villages, en effet, sont habités l'hiver » (SURDON, *l'Institut*, p. 257).

D'après le raisonnement de SURDON qui craint, pourtant, d'avoir l'air de « cultiver le paradoxe », « ce peuple de paysans foncièrement attachés au sol (3) d'un pays très beau n'a cependant pas de liens juridiques avec ce sol » : c'est vraiment bizarre !

La sociologie a démontré que les éléments constitutifs d'une nation sont divers ; race, langue, religion, territoire ont aidé les hommes à s'ériger en nation. Certains de ces facteurs peuvent cependant faire défaut sans, pour cela, empêcher la société de s'élever à l'état de nation. Il est, en effet, des nations qui sont composées de races différentes où l'on parle plusieurs langues (4), comme il est des peuples, tels les Anglais et les Américains du Nord d'une part, les Espagnols et les Américains du Sud d'autre part, qui, bien que parlant la même langue, n'appartiennent pas à la même nation. En Europe, le cas de la Confédération Helvétique qui parle trois langues est bien caractéristique. De même, le facteur ethnique ne constitue pas un élément essentiel. En réalité, il y a deux sortes de facteurs : les uns matériels comme la terre, qui, selon l'expression même du grand sociologue français RENAN, « fournit la substratum, le champ de lutte et de travail » ; les autres, spirituels, dont le plus important est la religion qui est, pour ce substrat, la véritable âme. Le fait est d'autant plus significatif, pour nous, que l'Islam implique, malgré la pluralité des patois, une sorte d'unité linguistique, car l'arabe est, non seulement la langue du Livre sacré, mais encore l'unique instrument interprétatif dans les

pratiques rituelles : c'est-à-dire l'instrument cultuel du dogme. Sa connaissance constitue pour le Musulman, quelle que soit sa race, une obligation religieuse, un devoir transendant. D'ailleurs, l'unité religieuse a joué parfois un rôle décisif, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes. D'éminents sociologues firent remarquer que « la religion a été l'un des facteurs les plus puissants dans la formation de l'esprit national » (cf. L'Encyclopédie Française).

L'Ere théocratique, surtout, fut marquée par l'influence illimitée des interprètes de la nature chez les uns, des théologiens chez les autres, et c'est sous leurs directives que les nations se sont formées. Ce phénomène se corrobore par le fait que le lien dynastique qui peut lui aussi « créer l'unité nationale » d'après RENAN, s'est presque toujours appuyé sur « un droit divin ». Selon H. TERRASSE lui-même, « la dynastie (c'est-à-dire marocaine), d'un mouvement invincible, se détache de sa souche berbère ; pour se fonder, elle a presque toujours eu besoin de mettre en avant une idée musulmane » (tome I, p. 25). Parlant du noyau ethnique de l'Empire almohade, M. TERRASSE affirme également « qu'une idée musulmane (5) et la volonté ferme d'un homme allaient unir en un bloc les Masmoudas de l'Atlas, jusqu'alors rebelles à l'unité » (tome I, p. 273) (6). Notre célèbre auteur reconnaît donc l'importance de la religion comme facteur dans la constitution de l'entité et de l'unité nationales. Ce principe spirituel demeura de grande portée, même dans les temps mo-

(3) « Profondément attachés au sol, ils (les Almohades) aiment la terre, ils savent la cultiver » (Millet, Les Almohades, p. 52).

« Le Berbère est trop attaché à sa montagne natale pour n'y pas revenir. Il y vient terminer ses jours. La nostalgie des cimes et des chemins vertigineux le ramène chez lui quelques années après son départ » (Ibn Toumert et Abdalmoumen, par M.E. LEVY-PRC VENCAL. Publication de l'Institut des H.E.M. t. XVIII, p. 25).

(4) « Les habitants d'un village du Nord et d'un village du Sud de la France ne comprennent pas un mot de leurs idiomes réciproques » (GUSTAVE LE BON Civilisation des Arabes, p. 472).

(5) « La grandeur et la faiblesse de l'Islam africain, c'est de n'échapper au particularisme le plus étroit. que pour viser à l'universel. Comme la notion d'Etat n'existe pas chez les tribus berbères, une révolution religieuse peut seule les arracher à leur isolement » (Les Almohades, par René MILLET, p. 3).

« C'est l'Islam qui apporte ici l'idée de l'Etat » (Les Berbères et le Makhzen, R. Montagne, p. 54).

(6) « Le mérite de Youssef el Mansour est d'ordre moral plutôt que matériel. C'est pour avoir retrouvé l'Islam à ses sources qu'il réalisa l'unanimité des musulmans » (MILLET, Les Almohades, p. 126).

dernes ; RENAN l'a bien montré en prouvant que « ce qui a contribué surtout à former la nation moderne, c'est le lien moral ; la fusion s'est opérée dans différents Etats... La première cause de cette fusion, c'est l'adoption de la même religion par les vainqueurs et les vaincus ».

Une nation est une âme, un principe spirituel « résultant des complications profondes de l'histoire ». Deux choses - dit RENAN - font cette âme, ce principe spirituel qui relie des hommes, des peuples surtout disparates : l'une c'est la possession en commun d'un legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel... un héritage de gloires et de regrets à partager... avoir souffert, loui, espéré ensemble, voilà ce que l'on comprend malgré la diversité de race et de langue ». Il est vrai que l'assiette de la nation peut différer d'un peuple à un autre. RENAN dut, en effet, distinguer dans son étude « Qu'est-ce qu'une Nation ? », la tribu à la façon des Arabes (et des Berbères) (7), la cité à la façon d'Athènes et de Sparte, les grandes agglomérations à la façon de la Chine ou de l'Egypte. Mais le principe qui fut constamment à la base de toute élaboration nationale était essentiellement spirituel.

Le sens national des Marocains rebondissait chaque fois qu'une parcelle de la Patrie était menacée de l'extérieur. M. TERRASSE ne put s'empêcher de constater l'élan unanime qui soulevait la collectivité moghrébine devant le péril étranger. L'esprit national se concrétisait, alors, en une réaction que notre au-

teur qualifie de « vive et profonde » ; « partout - dit-il - la résistance aux chrétiens s'organisa spontanément et sans retard. On vit sous les murs de Ceuta des guerriers de l'Extrême-Sud marocain (tome II, pp. 122-123). Il reconnaît l'existence « d'une sorte de conscience nationale, presque de patriotisme marocain » (tome II, p. 147).

D'ailleurs, même pour ce qui est de l'ère antéislamique (8) et en dehors de toute notion religieuse proprement dite, le principe spirituel joue encore. La notion Patrie-territoire que M. TERRASSE a essayé d'exclure trouve peut-être son fondement jusque dans l'argumentation de l'auteur. En effet, ces mouvements migratoires qui ont marqué notre histoire dans ses débuts n'ont fait en réalité que déplacer les tribus dans les limites d'un grand espace de la terre africaine, qu'on pourrait qualifier d'atlassien et du Saharien et que l'esprit primaire des Berbères considérait comme la configuration de la Patrie. Les « hordes de l'Atlas » - et pénétré en Europe - d'après JULINUS CAPITOLINUS - (cité par MERCIER dans son Histoire de l'Afrique Septentrionale). Mais ce ne fut qu'un raid passager, car ces « hordes » ne manquaient pas d'être de nouveau attirées vers le sol natal par un « instinct » nostalgique irrésistible. Ce fut l'Islam qui, dès les premiers siècles de l'Hégire, donna âme à ce « sentiment » national rudimentaire. Un véritable Etat marocain se constitua ; et en dépit des crises graves qui jalonnent notre histoire, cet Etat persista, jouissant, - d'après André JULIEN -

(7) « Toutes les sécurités, toutes les commodités que l'Etat moderne offre à ses citoyens, sont accordées à l'Arabe dans sa tribu. Et même ce dernier jouit de plus d'avantages, car s'il s'est endetté, elle répond de lui en cas de défaillance, et s'il veut se marier, sans en avoir actuellement les moyens, c'est la tribu qui paiera la dot » (La France en A. du N. SURDON, p. 17).

(8) Dans « Le Berceau de l'Islam », LAMMENS, définissant les bases de l'autorité dans la tribu arabe (savoir : table ouverte, douceurs du paysage, largesses abondantes, s'interdire de rien exiger, montrer la même affabilité aux petits et aux grands ; bref, les traiter tous en égaux), ajoute : « Nos démagogues modernes pourraient signer le programme » (pp. 208- 211).

d'une continuité à travers les âges (9). Le pseudoféodalisme qui se serait instauré un certain temps, dans le sud marocain, sous forme de petites principautés quasi-autonomes, n'empêchait pas le Maroc de s'ériger en nation. « La France elle-même - disait Proudhon - était une nation, au temps où la féodalité triomphait ».

Dans ce même ordre d'idées, le Professeur TERRASSE s'est ingénier à réfuter certaines thèses qui ne cadrent pas avec l'idée de base sur laquelle est axée son « Histoire du Maroc » ; une critique est, certes, d'autant plus logique que la lumière doit être faite, chaque jour, sur des sources nouvelles encore inédites de l'histoire marocaine. Nous ne pouvons qu'accueillir avec gratitude toute recherche tendant à faire éclater la vérité, même à notre dépens. Mais quand la critique, faisant peu de cas des textes, dégénère parfois en dénigrement, l'auteur risque d'être taxé de parti-pris, et s'expose fatalement à des contradictions. Notre éminent historien qui affirme en effet que le Maroc ne s'était jamais élevé à l'état de nation, écrit par contre : « Le Maroc a fait au Moyen Age les plus grandes choses de l'Occident Islamique ; à peine constitué, il a été le noyau et la force vive des plus grands empires qui s'étendentent jamais sur les terres musulmanes du Couchant » (tome II, p. 444). « Le Maroc des Almoravides redevint rapidement, dans la paix, un Maroc prospère, riche de ressources naturelles et de bons guerriers » (tome I, p.

257) ; l'Empire almohade « s'étendait de la Castille à Tripoli, alors que celui d'ibn Tachfine s'étendait seulement à Alger » (tome I, p. 238) ; « pour la première fois, l'Occident musulman était uni sous un même pouvoir » (tome I, p. 314) ; et c'est alors que se réalisa le « syncrétisme de la Civilisation musulmane d'Occident » (tome I, p. 442) ; le Mansour Mérinide « apparut comme le Souverain le plus puissant de l'Occident musulman » (tome II, p. 28) ; le prestige d'ABOU EL HASSAN « s'affirmait de la Castille au Soudan et à l'Egypte » (tome II, p. 61).

D'autre part, la célèbre Bataille des Trois Rois qui, d'après lui, « ne fut, dans l'histoire du Maroc, comme celle du Portugal, qu'un épisode accidentel, sans précédent et sans suite » (tome II, p. 189), ne manqua pas cependant de révolutionner l'histoire ibérique ; car M. TERRASSE affirme en même temps, qu'à la suite de cette bataille, « les Portugais durent vivre sous le règne de l'Union ibérique », pendant soixante-deux ans ; que « cette perte momentanée de son indépendance politique marque une coupure dans l'histoire du Portugal aux temps modernes » ; qu'alors, « le Maroc fut considéré comme une grande puissance » ; que les cours européennes entrèrent en relation avec lui et, parfois, recherchèrent son appui ».

M.H. TERRASSE semble avoir voulu ménager les dynasties Almoravide, Almohade et Mérinide, qu'il qualifie de Berbères ; c'est surtout à partir des dynasties chérifien-

(9) Forte personnalité du Maroc : « Aucun pays musulman moderne n'a eu, au cours des siècles, et n'a gardé jusqu'à présent, une personnalité politique aussi forte et aussi distincte que celle de ce pays » (Révolution du Maroc, par Robert MONTAGNE, p. 375).

« Le Maghreb extrême, au contraire (des autres pays de l'Afrique du Nord), est fréquemment parvenu, sous la domination de puissants souverains, à prendre l'aspect d'un Etat, les Chorfa Idrissides, les conquérants Almoravides, Almohades, Mérinides, les Chorfa Saadiens et Filaliens, qui ont au cours des siècles exercé successivement le pouvoir dans les mêmes lieux, non sans interruption d'ailleurs, ont réussi à y créer, malgré l'opposition de leurs sujets, la tradition d'un gouvernement de l'Occident, qui n'est pas indigne d'être comparé aux grandes monarchies de l'Islam oriental » (Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc, Paris 1930, p. 3).

« Un seigneur ne fait pas la féodalité : celle-ci est un ensemble et cet ensemble n'existe pas au Maroc » (Marrakech, Edmonde Doutté, Fasc. I, p. 401). D'ailleurs, GUSTAVE LE BON précise dans (la Civilisation des Arabes (p. 415) que « les Arabes n'ont jamais connu de régime féodal ». R. MONTAGNE critique E. Doutté (Villages et Kasbahs berbères, Paris, 1930 Avant-propos, p. 111).

nes (10) que la critique s'exaspère de plus en plus et devient à sens unique. « Le Maroc -dit-il - avait, depuis la fin des Mérinides, une longue tradition d'anarchie et de banditisme » (tome II, p. 261).

L'œuvre des plus grands monarques saadiens et alaouites est réduite à néant, sans aucun ménagement ni réserve. AL MANSOUR, le grand conquérant du Soudan, est qualifié de « vainqueur résiduel des Portugais » (tome II, p. 188) ; le célèbre Empereur MOULAY ISMAIL « ne saurait être compté au nombre des bienfaiteurs du Maroc » (Tome II, p. 278), « S'il avait libéré la Patrie du joug étranger, c'est qu'il avait récupéré, sans grande peine, les places que les Espagnols et les Portugais n'étaient plus décidés à défendre » (tome II, p. 260).

Cette persistance à minimiser l'influence de l'Islam et les profondes répercussions de la Civilisation musulmane au Maghreb se double d'une tendance à latiniser et à christianiser certaines sources et origines. Par exemple, dans « ce souci de pureté morale, cette horreur du pharisaïsme qui sont les plus beaux côtés du Kharrijisme », M. TERRASSE ne peut sentir que « l'influence du christianisme » (tome I, p. 98). Yaqouch, Dieu

des Berghouata (hérétiques marocains apparentés à l'Islam) serait une déformation de Jésus (dit Yasou en arabe) ; un autre auteur à tendance hébraïsante dirait plutôt - s'il appliquait ce procédé de déduction hâtive - qu'il s'agit d'une déformation du mot Yacoub (transcription arabe de Jacob).

« L'empreinte de Rome sur la civilisation berbère - dit encore M. TERRASSE - est partout visible : le calendrier agricole de tous les Marocains, berbères et arabisés, est resté le calendrier julien.

Dans le vocabulaire berbère et surtout par l'intermédiaire du berbère dans l'arabe parlé au Maroc, la plus grande partie des termes relatifs à l'agriculture reste de souche latine ». (Tome I, p. 70). Scullement notre auteur semble avoir oublié que cette terminologie romaine est plus récente, car elle nous provient de l'Andalousie musulmane qui l'a elle-même empruntée aux dialectes ibériques romaniés. Ce furent les Barbères montagnards, passés à l'Andalousie, qui s'étaient adonnés, plus que les autres, à l'agriculture dans la Sierra espagnole. Ils s'étaient rapidement adaptés aux habitudes et à la terminologie agricoles locales. Les agriculteurs marocains célèbrent encore, annuellement la fête d'El Ansrâ (correspondant à la fête de St-Jean), comme jadis les Andalous, au temps des Oméades.

(10) Gaell reconnaît lui aussi que les Almohades ont étendu leur autorité sur toute la Berbérie (Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. VI, p. 281). Mais SURDON, qui ne pense pas de même, le prend à partie (Institutions et Coutumes des Berbères du Maghreb, p. 28). « Chef de guerre et organisateur, il (Abdel Moumen) réalise pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Nord, ce tour de force de tenir en sa main tout le pays, de l'Atlantique à la Tripolitaine » (Manuel d'Art Musulman, G. MARCAIS, t. I, p. 296). « En réalisant pour la première fois l'unité politique de l'Islam, des frontières de la Castille à la Tripolitaine, ils (les Almohades) contribuèrent à l'établissement d'une sorte de syncrétisme de l'art musulman occidental » (Ibid, t. I, p. 305). « Il n'est donc pas excessif de considérer Abd el Moumen, tout au moins à l'origine, comme le héros de l'unité nationale berbère » - (Les Almohades, MILLET, p. 24). « Parlant du règne d'Abou el Hassan, E. MERCIER dit : « Pour la première fois depuis Abd el Moumen, l'Afrique septentrionale était en entier réunie sous le sceptre du même souverain » (Histoire de l'Etablissement des Arabes dans l'Afrique Septentrionale, Constantine, 1875).

Les Almohades (10) ont procédé, dès le début, à une sorte de concentration à base, certes tribale, mais dégagée de tout particularisme. « Ainsi se réalisait - affirme R. MONTAGNE - (dans LES BERBERES et le Makhzen, pp. 64-65), sous une forme entièrement originale, une nouvelle cristallisation des tribus en groupant les éléments les moins sûrs autour d'un noyau fidèle ». Même les Ghozz,

d'origine étrangère, ont été intégrés dans chacune des tribus. « Bientôt l'Empire grandit... chacun prit sa place dans les cadres - avec un ordre et une discipline que nous paraissent uniques dans l'histoire si instable et si troublée du Maghreb ». (Réf. aussi aux Documents inédits d'Histoire almohade. Trad. LEVI-PROVENCAL pp. 57, 71, 73).

(10 bis) « Les tribus du Haut-Atlas - dit encore R. MONTAGNE - avaient étonné l'Occident par leur valeur guerrière, leur puissance d'organisation et leur esprit d'adaptation » (p. 69).
L'influence des souverains se fait encore sentir jusqu'au sein de l'Atlas : « c'est, en effet, sur le chemin des cois que le passage des tribus et l'action du Makhzen ont eu pour résultat, depuis des siècles, de détruire les institutions locales et de faire de ces routes naturelles, au point de vue politique, une sorte de prolongement de la plaine au milieu de la montagne » (Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc, par R. MONTAGNE, p. 17).
« Le Deren lui-même est conquis et visité par les Almoravides dans ses moindres recoins » (p. 29).
Parlant de Moulay El Hassan, R. MONTAGNE affirme que « le plus souvent, le prestige personnel du souverain suffit à maintenir le pays dans l'ordre et à éviter complètement les rébellions » (Les Berbères et le Makhzen, p. 111).
Citant Ibn Khaldoun, R. MONTAGNE nous décrit « les traits qui nous montrent combien les victoires almohades avaient pu contribuer à faire répandre la civilisation dans les régions les plus impénétrables de l'Atlas » (Les Berbères et le Makhzen, p. 77).
« Une réelle civilisation, fruit des préceptes coraniques, une culture intellectuelle surprenante règnent jusqu'au fond des montagnes marocaines (Le Maroc Inconnu - Moulieras Tome 1 p. 28).